

RÈGLEMENT de la BRADERIE "VARSAUVONS LES JOUETS" du 11 décembre 2022

Article 1 : Cette braderie des jouets est organisée par le Lycée Français de Varsovie en partenariat avec Varsauvons la Planète (Varsovie Accueil). Elle se situe à Konstancinska 13 à Sadyba le 11 décembre 2022.

Cet événement est ouvert aux particuliers uniquement.

Les participants doivent s'inscrire avant le mardi 6 décembre.

Un dossier complet se compose de :

- La demande d'inscription dûment remplie,
- Une copie de ce règlement signé à remettre le 11 décembre au plus tard.

L'inscription est gratuite.

Article 2 : Le paiement des jouets aura lieu via une caisse centralisée, tenue par des lycéens et organisateurs de la braderie. L'enfant tenant le stand n'aura pas monnaie à rendre. Le vendeur donne un ticket avec le nom du stand et le prix à l'acheteur. Ce dernier ira régler le montant du ticket à la caisse centrale, puis avec son ticket tamponné ira récupérer son achat.

Article 3 : Les réservations sont nominatives et chaque emplacement doit être occupé par un seul exposant. Toute concession de droit d'occupation est strictement interdite et peut entraîner l'exclusion de l'exposant.

Article 4 : Un groupe d'adolescents et d'adultes sera présent pour superviser le bon déroulement de la braderie. Néanmoins, les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident survenu dans l'enceinte de l'école.

Article 5 : L'entrée de la braderie des jouets est interdite avant 11h00. L'installation des stands doit se faire de 11h00 à 12h00. L'ouverture au public est de 12h à 16h. Le démontage et le remballage se font à partir de 16h.

Article 6 : Tous les emplacements doivent être tenus dans un parfait état de propreté. Il est expressément interdit de jeter à même le sol des papiers, cartons ou quelque objet que ce soit. Les invendus doivent être enlevés par l'exposant.

Article 7 : Liste non exhaustive d'articles autorisés et interdits de vente sur la braderie des jouets

- Articles autorisés : Jouets, peluches, déguisements, livres jeunesse BD, CD contes enfants, DVD films jeunesse, vélos et trottinettes enfants, cartes à jouer, jeux de société, rollers, raquettes et autres matériels de sport.
- Articles interdits : consoles, jeux électroniques, vêtements enfants / ados / adultes, ordinateurs, écrans, chaîne hifi, meubles, nourriture, vêtements de sport

Article 8 : Les jeux devront être présentés en bon état, propres et complets

Article 9 : Chaque exposant s'engage à respecter les consignes de sécurité qui lui seront données par les organisateurs, les autorités ou les services de secours. Les organisateurs se réservent le droit d'expulser tout exposant ne respectant pas ce règlement ou gênant le bon déroulement de la manifestation

Article 10 : Les organisateurs se dégagent de toute responsabilité en cas de vol, perte ou détérioration sur les stands. Les participants reconnaissent être à jour de leur assurance responsabilité civile.

Article 11 : Les organisateurs se réservent le droit d'annuler la manifestation en cas de force majeure ou de restrictions administratives.

Article 12 : Les organisateurs, le service communication du Lycée Français de Varsovie, des photographes de presse accrédités peuvent photographier et diffuser des images des exposants et de leurs stands ainsi que du public sur les supports de communication du LfV, de "Varsovie Accueil", de "Varsauvons la Planète" et du "Petit Journal".

Article 13 : Toutes les informations administratives collectées ne seront en aucun cas transmises à des tiers. Conformément au RGPD du 28 mai 2018, chacun peut exercer son droit d'accès aux informations qui le concernent en s'adressant à la direction du LfV.

En signant ce règlement, j'accepte sans réserve l'ensemble des articles ci-dessus

Nom Prénom :

Le

Signature